



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 18 décembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 12 décembre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme PILLOTTI M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD à M. DELIPERI, Mme OTTAVY à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme SICHI, Mme SANNA à Mme NADAL, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. HABANI, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20171218-2017_301-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2017

Publication : 22/12/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du lundi 18 décembre 2017.
Délibération N°2017/301**

**Budget primitif 2018
Régie avec autonomie financière
Port de plaisance
Rapport de présentation**

M. le maire expose à l'assemblée:

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget primitif de la régie avec autonomie financière du port de plaisance pour l'exercice 2018.

Ce budget est complètement indépendant de celui de la commune. Les Ajacciens n'apportent aucune contribution au budget du port. C'est un budget équilibré de façon autonome par les usagers du port (plaisanciers permanents et de passage, commerçants) et par les services divers annexes utilisés par les plaisanciers.

Ce projet de budget s'élève à la somme de **2 544 743.00 €** se décomposant comme suit :

- Section fonctionnement : 2 200 000.00 €
- Section investissement : 344 743.00 €

A) La répartition par chapitres en section fonctionnement est la suivante :

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 011	Charges à caractère Général	1 005 317.00	Chap. 70	Ventes, Prestations de services	1 690 000.00
Chap. 012	Charges de personnel	720 000.00	Chap. 75	Autres produits de gestion courante	505 000.00
Chap. 65	Autres charges de gestion	23 000.00			
Chap. 66	Charges financières	86 940.00			
Chap. 67	Charges exceptionnelles	10 000.00			
Chap. 68	Dotations aux provisions	10 000.00	Chap. 78	Reprise sur provisions	5 000.00
Total Dépenses réelles		1 855 257.00	Total Recettes réelles		2 200 000.00
Chap. 042	Virement et opérations d'ordre	344 743.00	Chap. 042	Opérations d'ordre	0.00
Total Dépenses		2 200 000.00	Total Recettes		2 200 000.00

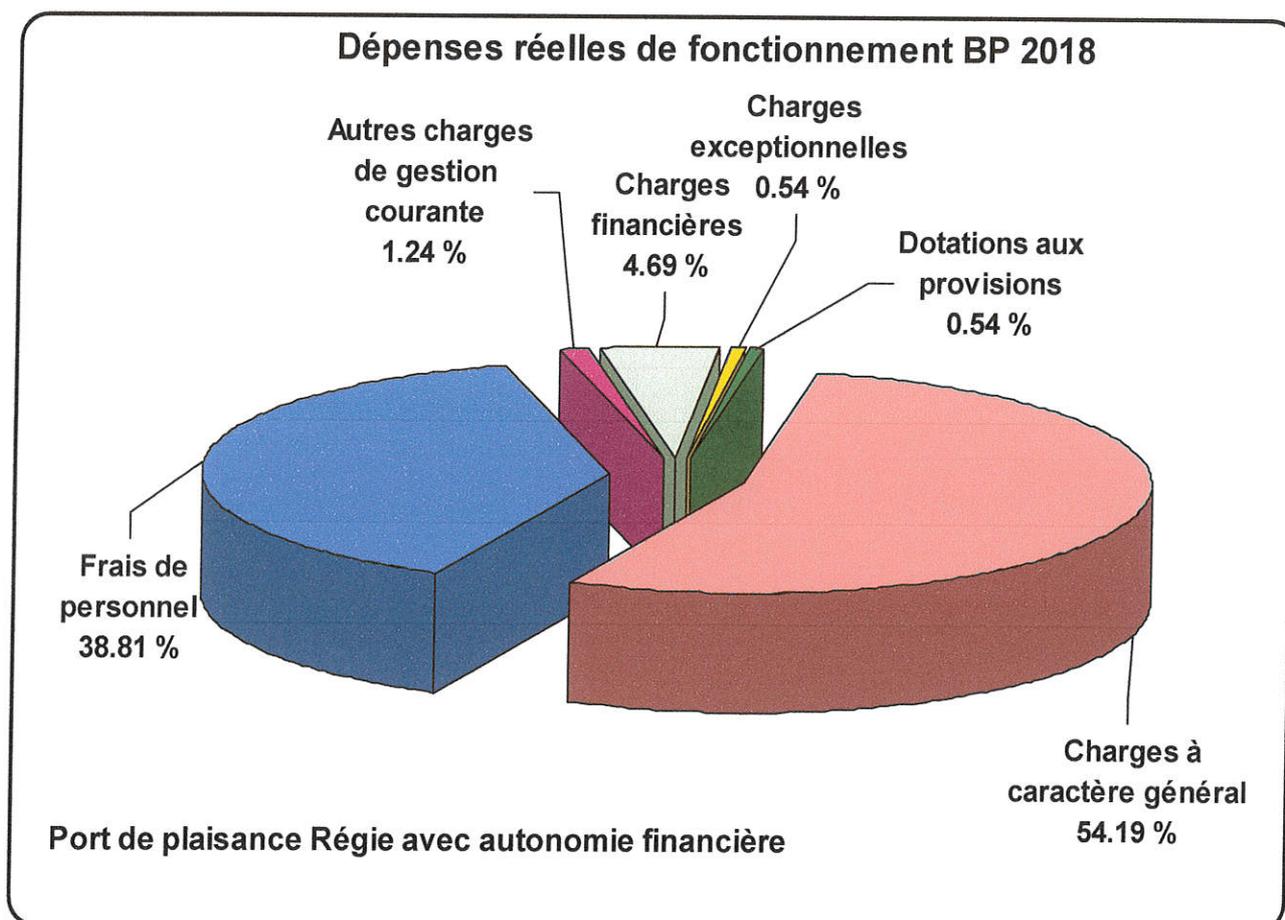
A-1 Dépenses de fonctionnement :

Les principales dépenses réelles de fonctionnement concernent :

- **Au chapitre 011** : ce chapitre retrace les charges liées à la maintenance et à l'entretien des pannes flottantes, du matériel et des bâtiments, les frais de collecte des huiles usagées, les

consommations d'eau, d'électricité et de téléphone ainsi que les diverses taxes foncières et impôts et taxes pour un montant global de 1 005 317 €.

- **Au chapitre 012** : les charges de personnel totalisent 720 000 € pour l'exercice 2018.
- **Au chapitre 66** : ce chapitre enregistre le paiement des intérêts des emprunts pour un montant prévisionnel de 86 940 €.



A-2 Recettes de fonctionnement :

Le financement de la section est assuré principalement par :

- **Au chapitre 70** : Sont comptabilisées au sein de ce chapitre les redevances pour taxes d'amarrages (contrats annuels, passages et hivernages) et les recettes d'activités annexes pour un montant global de 1 690 000 €.
- **Au chapitre 75** : Ce chapitre, totalisant 505 000 €, concerne les redevances d'occupation des immeubles et des concessions.

La revalorisation des tarifications applicables à compter du 1^{er} janvier 2018 a été adoptée par le Conseil Municipal lors sa séance du 6 novembre 2017. (Cf. délibération 2017/252).

B) La répartition en section d'investissement est la suivante :

Section Investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 16	Emprunts et dettes	284 000.00			
Chap. 21	Installations et acquisitions de matériel	10 000.00			
Chap. 23	Travaux de bâtiment et matériels techniques	50 743.00			
Total Dépenses réelles		344 743.00	Total Recettes réelles		0.00
Chap. 040	Opérations d'ordre	0.00	Chap. 040	Virement et opérations d'ordre	344 743.00
Total Dépenses		344 743.00	Total Recettes		344 743.00

B-1 Dépenses d'investissement :

Les principales dépenses d'investissement sont :

- **Le chapitre 16** concerne le remboursement en capital des emprunts pour 284 000 €.
- **Les chapitres 21 et 23** totalisent 60 743 € ; Ces montants sont dédiés à l'acquisition de divers équipements et à des travaux pour l'aménagement des bâtiments et l'amélioration des installations techniques portuaires.

B-2 Recettes d'investissement :

Les opérations d'ordre de section à section (amortissements et provisions) pour 344 743 € sont les ressources exclusives nécessaires à l'équilibre de la section d'investissement.

C) L'endettement est le suivant :

Organismes prêteurs	Montants empruntés	Capital restant dû au 01/01/2018	Nombre d'emprunts
 Caisse Epargne	261 878.82 €	72 160.19 €	1
 SFIL-CAFFIL	2 964 597.66 €	2 482 571.04 €	1
	3 226 476.48 €	2 554 731.23 €	2

Détail des emprunts de la régie du port :

Prêteurs	Montant initial	Année de réalisation	Durée résiduelle	Capital restant dû	CBC
Caisse d'Epargne	261 878.82 €	2011	2 ans	72 160.19 €	A-1
SFIL-CAFFIL	2 964 597.66 €	2015	12 ans	2 482 571.04 €	A-1
TOTAUX	3 226 476.48 €			2 554 731.23 €	

Dettes par prêteur



La synthèse de la dette de la régie du port de plaisance pour l'exercice 2018 est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
2 554 731.23 €	3.65 %	12 ans	4 ans 9 mois

Le montant du flux de la dette prévu est de 376 185.66 € ; il se répartit de la façon suivante :

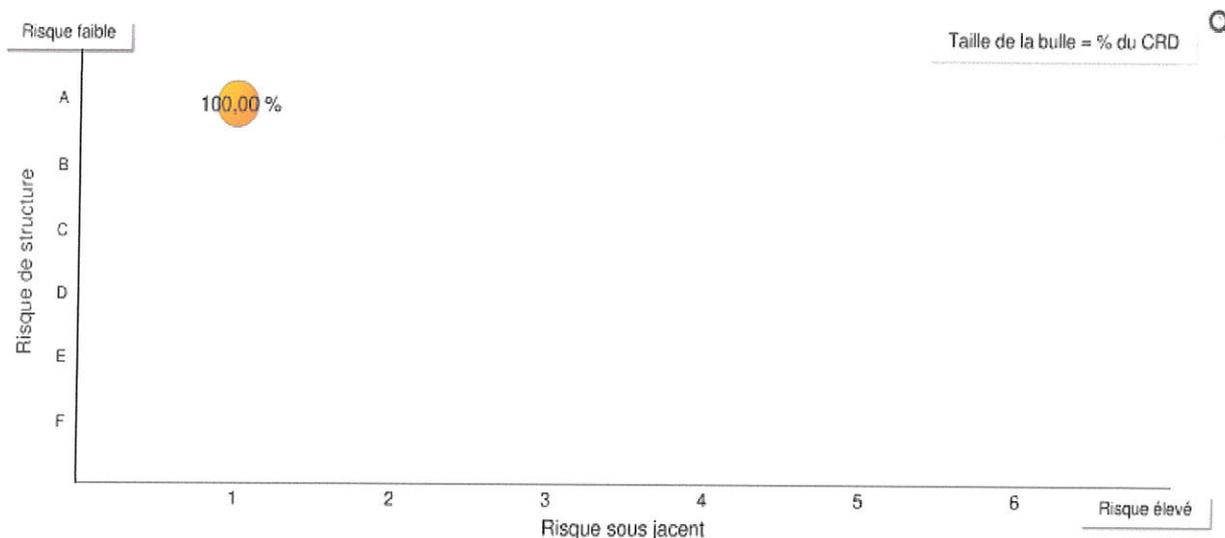
Montant du capital à rembourser : 283 597.35 € Montant des intérêts à payer : 92 588.31 €

Suite au refinancement de l'emprunt indexé sur l'Eur/Chf intervenu en 2015, l'évolution des taux pour les années à venir a été fixée dans sa totalité jusqu'à épuisement de la dette.



Et la dette selon la charte de bonne conduite sera donc sans risque jusqu'à son terme.

Dette selon la charte de bonne conduite



Tels sont les principaux éléments du budget primitif 2018 de la régie du port de plaisance que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Mme. Marie-Ange Biancamaria, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 18 décembre 2017 ;

ADOPTE

Par 33 voix pour

5 abstentions (M. Luciani, M. Ciabrini, Mme Grimaldi d'Esdra, M. Bastestelica, Mme Simonpietri).

Le budget primitif 2018 de la régie du port de plaisance tel que présenté ci-après :

BP 2018 - BUDGET PORT DE PLAISANCE**Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)**

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
16	Dettes et emprunts	284 000.00	33		5
21	Immobilisations corporelles	10 000.00	33		5
23	Immobilisations en cours	50 743.00	33		5
Total des dépenses d'investissement		344 743.00			

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
040/15	Opérations d'ordre/Provisions	198 633.00	33		5
040/48	Opérations d'ordre/Charges à répartir	146 110.00	33		5
Total des recettes d'investissement		344 743.00			

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	1 005 317.00	33		5
012	Charges de personnel et assimilés	720 000.00	33		5
65	Charges de gestion courante	23 000.00	33		5
66	Charges financières	86 940.00	33		5
67	Charges exceptionnelles	10 000.00	33		5
68	Dotations aux provisions	10 000.00	33		5
042	Opérations d'ordre	344 743.00	33		5
Total des dépenses de fonctionnement		2 200 000.00			

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services et du domaine	1 690 000.00	33		5
73	Impôts et taxes diverses	505 000.00	33		5
78	Reprise sur provisions	5 000.00	33		5
Total des recettes de fonctionnement		2 200 000.00			

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

